

Monti AC*

Détartrant désinfectant suroodorant Haute concentration

*Monts HC

Détergent d'entretien quotidien des sanitaires : sols, murs, lavabos, miroirs...
Produit haute concentration pour une utilisation en flacon de 1 litre avec bouchon doseur ou doseur mécanique pré-réglé. Élimine les voiles de tartre et les résidus de savon. S'utilise sans rinçage et ne laisse aucune trace. Laisse une odeur agréable grâce à ses parfums rémanents : bouquet, pamplemousse et tropiques.
Bactéricide selon la norme EN 1276 (5 min à 20°C en conditions de propreté de 1.5%).

Mode d'emploi

Surfaces : 5 à 10 ml pour un vaporisateur de 750 ml. Vaporiser puis essuyer avec une éponge humide.

Sol : 10 à 20ml dans un seau de 4 litres d'eau. Nettoyer au faubert ou à la serpillière.

Désinfection : diluer dans l'eau à 1,5% (10 ml dans un vaporisateur de 750 ml). Utiliser par pulvérisation.

Laisser agir 5 minutes minimum. Inutile de rincer sauf dans les cas de surfaces à contact alimentaire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L
carton de 12 flacons doseurs de 1L
Cubitainer de 10 litres

Données techniques

- Aspect : liquide limpide rouge
- pH : 2,5 - 3,5
- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Ne pas utiliser avec un produit oxydant (eau de javel) et alcalins.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.
Irritation oculaire, Catégorie 2.
Peut produire une réaction allergique.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium, CAS : 68424-85-1, 21,84 g/l - éthanol, CAS : 64-17-5, 38,83 g/l.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison

France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

18-01-2018 Ind. 2 ■

